

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 10 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents                      Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL (arrivée au rapport n° 2018-99, pouvoir donné à Brigitte MERLE pour les autres rapports), Brigitte MERLE, Claudine LE BOUEC, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Caroline BAGOT-SIMON (arrivée au rapport n°2018-89)

Messieurs Alain LE CARROU, Michel BOUGEARD, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Patrick BELLEBON, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Pierre-Marie CARSIN, Eric TOULGOAT, Olivier LE CORVAISIER (arrivé au rapport n° 2018-89), Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Yann SOULABAIL

Absents excusés                      Madame Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Caroline BAGOT-SIMON)

Messieurs Adrien ARNAUD (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT), Jean-Louis ROUAULT (pouvoir donné à Chantal ROUILLE)

Secrétaire                              Madame Gwénaëlle TUAL

Secrétaire Adjoint                    Monsieur Cédric HERNANDEZ

Secrétaire auxiliaire                Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2018-99

**REVERSEMENT DES FONDS COLLECTES PAR LES ENFANTS DU  
CME POUR LE TELETHON**

Rapporteur : Madame Brigitte MERLE, Adjointe à la Culture et à la Solidarité Internationale

Comme chaque année, les membres du CME souhaitent être partie prenante lors des différentes manifestations organisées dans le cadre du Téléthon. Pour cela, diverses actions ont eu lieu place de l'Eglise le samedi 8 décembre, de 14h à 17h.

Ces actions ont pris la forme :

- ⇒ d'un stand goûter, avec la préparation et la vente de gâteaux ;
- ⇒ un rallye découverte afin de parcourir le territoire langueusien de manière ludique et sur le thème de l'histoire ;
- ⇒ des balades à dos d'ânes, en partenariat avec l'association « Nos amis, nos ânes à grandes oreilles ».

Accompagnés de Morgan GUYONVARCH, animatrice au service Enfance Jeunesse de la Ville de Langueux, ils se sont tous mobilisés et se sont inscrits sur les différents créneaux horaires.

Les fonds récoltés au cours de cet après-midi seront reversés à l'Association Française contre la Myopathie.

Suite au déroulement de cette manifestation, le CME a pu récolter la somme de 340 € qui sera versée à l'Association Française contre la Myopathie.

**Je vous propose :**

- de permettre à Madame la Maire de verser cette somme à ladite association,
- d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.**